

A3C – Association du collège des Côtes de Chalamont

Conseil intercommunal

Ependes, le 30 septembre 2025

Décision du Conseil intercommunal de l'A3C.

Dans sa séance du 30 septembre 2025 à Ependes, le Conseil intercommunal de l'A3C a :

- accepté à l'unanimité le budget 2026 ainsi que le préavis N° 02/2025 s'y rapportant.

Suchy

Le Président Stéphane Laederach Association du collège des Côtes de Chalamont

La Secrétaire Annie Guinchard